CAISSE DES ÉCOLES 5e MAIRIE

Lycée Lucas de Néhou

Déjeuner - Semaine du 18-01-2021 au 22-01-2021	Goûter 100%
Lun.	
Salade verte vinaigrette[1 8 9 10 11 12]	
Rôti de veau aux olives[1 8 9 10 11 12]	
Petits pois carottes[1 7 8 9 10 11]	
Camembert AOP[7]	
Ananas	
Mar.	
Achard de légumes**[1 8 9 10 11 12]	
Chili con carne de boeuf[1 6 8 9 10 11 12]	
Crème dessert au chocolat[7]	
Galette bretonne	
Mer.	
Velouté de légumes et tomates[7 9]	
Poulet rôti	
Purée de potimarron[1 7 8 9 10 11]	
Comté AOP[7]	
Pomme Juliet	
Jeu.	
Choux rouges aux pommes*[1 8 9 10 11 12]	
Cari d'oeufs[1 3 8 9 10 11 12]	
Riz au beurre[7]	
Yaourt brassé aux fruits rouges[7]	
Banane	
Ven.	
Salade verte vinaigrette[1 8 9 10 11 12]	
Filet de julienne frais à la dieppoise[1 4 7 8 9 10]	
Pommes grenaille[1 7 8 9 10 11 12]	
Neufchâtel AOP[7]	
Orange	

Cuisiné sur place à base de produits bruts et frais

Cuisiné sur place à partir de produits bruts en conserve

Plat non cuisiné sur place (usine, cuisine centrale, liaison froide, ...)

Cuisiné sur place à partir de produits nature surgelés

Cuisiné sur place à base de produits déshydratés

Produit artisanal dont la recette émane de la Caisse des Ecoles du 5ème

Agriculture Paysanne

Label Rouge

100% végétarien

Pêche Française

Agriculture Biologique

* au moins 1 ingrédient Bio

aide UE à destination des écoles

Les déjeuners sont cuisinés sur place, avec des produits de proximité et de grande qualité, et servis en liaison chaude.
Le pain accompagnant les repas est BIO. Tous nos produits sont garantis sans OGM ni huile de palme.
Toutes les viandes proviennent d'animaux nés, élevés et abattus en France

Ces menus sont susceptibles d'être modifiés en fonction des aléas de livraison ou de tout autre imprévu.

Conformément au règlement CE n°1169/2011 (Règlement INCO), nos menus sont susceptibles de contenir les 14 allergènes suivants : Céréales contenant du gluten[1], Crustacés[2], Oeufs[3], Poissons[4], Arachides[5], Soja[6], Lait[7], Fruits à coques[8], Céleri[9], Moutardeço[10], Graines de sésame[11], Anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10mg/l[12], Lupin[13], Mollusques[14]